

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUN 2016**

Délibération
n° 2016.06.202

**Transports publics
urbains : avenant n°8
au contrat de
Délégation de Service
Public**

LE VINGT TROIS JUN DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2016**

Secrétaire de séance : Bernard DEVAUTOUR

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, François ELIE à Philippe VERGNAUD, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Isabelle LAGRANGE à Véronique ARLOT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN, Françoise COUTANT, Armand DEVANNEAUX

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Olivier RIVIERE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2016

**DELIBERATION
N° 2016.06.202**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
POLITIQUES DE MOBILITÉ

Rapporteur : Monsieur DAURE

TRANSPORTS PUBLICS URBAINS : AVENANT N°8 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

**Madame FOURRIER, Messieurs GERMANEAU, MAGNANON, LANDREAU et POUSSET
représentants de GrandAngoulême au conseil d'administration de la SAEMTGA,
ne pouvant participer aux débats et au vote, quittent la salle.**

La communauté d'agglomération a délégué la gestion de son service public de transports urbains à la société d'économie mixte des transports de GrandAngoulême (SAEML STGA) par contrat signé le 22 décembre 2008 et prenant effet au 1^{er} janvier 2009.

Ce contrat, conclu suite à la procédure de publicité et de mise en concurrence applicable aux délégations de service public (DSP), arrive à échéance le 31 décembre 2016.

Des réflexions ont déjà été engagées sur les différents modes de gestion du service ainsi que sur le périmètre des services de transports dans le cadre de la fusion des intercommunalités au 1^{er} janvier 2017. Celles-ci réclament des approfondissements et une approbation par la future assemblée communautaire.

Il est donc proposé de prolonger d'une année le contrat précité pour assurer la continuité du service, dans les conditions définies au 5° de l'article 36 du décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession. En effet, l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et le décret susmentionné remplacent les dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT) applicables aux délégations de service public.

L'impact financier de l'avenant n°8 est estimé à 10 956 492 € HT pour 2017 (en € valeur 2009). L'impact financier cumulé des 8 avenants représentant une variation supérieure à 5% du montant initial de la DSP, l'avis de la commission d'ouverture des plis mentionné à l'article L.1411-6 du CGCT sera recueilli.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 26 mai 2016,

Vu l'avis favorable de la commission d'ouverture des plis du 9 juin 2016,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 8 juin 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°8 à la convention de délégation de service public transport relatif à la prolongation d'un an de la durée de la convention

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer ledit avenant, ainsi que les actes afférents.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
Mme Fourier, MM. Germaneau, Landreau,
Magnanon, Pousset ne prennent pas part au débat et au vote,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 29 juin 2016	<u>Affiché le :</u> 29 juin 2016